



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 9638

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les restrictions budgetaires qui affectent les centres d'hebergement et de readaptation sociale alors que les attentes des plus demunis sont de plus en plus pressantes. La reduction des moyens octroyes a ces associations d'accueil met en peril a la fois leurs actions aupres des sans-abri et leurs modalites de fonctionnement. Ces centres, qui permettent a une population en difficulte de beneficier d'aides directes, connaissent des deficits cumules pour lesquels un soutien d'urgence de l'Etat doit absolument etre envisage dans le cadre de la solidarite nationale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les moyens complementaires a la loi de finances qui seront mis en oeuvre pour les CHRS.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociale concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle vient de remettre ses conclusion qui sont en cours d'examen dans ses services et dans ceux du ministere du budget. Enfin des credits complementaires ont ete prevus dans le cadre du collectif budgetaire de fin d'annee.

Données clés

Auteur : [M. Ayrault Jean-Marc](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9638

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1993, page 4678

Réponse publiée le : 7 février 1994, page 610